



FC 15-2015 11 22

Marseille et l'augmentation probable des déplacements routiers selon plusieurs projets en cours de réalisation

« QUI A DIT » ?

STAGNATION ou BAISSÉ du trafic routier – « Qui a dit » ?

- Les déplacements resteraient stables de 2013 à 2030 → **SRL2**¹
- La population allait augmenter de 80 000 à 100 000 habitants en 2030, mais que les déplacements allaient baisser de 8%, en 2023 → **PLU 2013 – 2023**²

Projets pouvant générer une AUGMENTATION – « Qui a dit » ?

- Qu'il fallait restructurer les accès routiers depuis l'autoroute, avoir un système de dessertes locales performant, des zones de support logistiques bien connectées au Port et autoroutes
→ **Le Conseil de surveillance du Port de Marseille dans son projet stratégique (2014 2018)**³
 - Le terminal de Mourepiane, terminal à conteneurs du Port de Marseille, devait améliorer les dessertes terrestres, avec des dispositifs d'échanges routiers (2014)
→ **Port de Marseille, Projet de terminal de MOUREPIANE**⁴
 - Qu'il allait maintenir l'activité « vrac », tripler l'activité conteneurs, doubler le trafic de remorques, augmenter le trafic marchandises et passager pour la Corse et le Maghreb, doubler le trafic des croisières
→ **La Charte Ville – Port, 2012, Annexe du Rapport COUSQUER**⁵
 - Qu'il avait des ambitions de développement à l'horizon 20 ans (+ 60 000 habitants, + 60 000 logements, + 60 000 emplois)
→ **PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) en 2012**⁶
 - La modélisation du CETE MEDITERRANEE induisait une sous estimation des trafics et que l'actualisation des données ferait apparaître une saturation encore plus aggravée de la rocade L2
→ **Mme GUILLOT, dans sa Thèse de Doctorat « La Ville et sa Rocade, le cas de Marseille »**⁷
 - Qu'il allait rajouter 14 000 logements neufs, 500 000 m² de bureaux et activités, 100 000 m² d'équipements publics, 100 000 m² de commerces 20 000 emplois et 30 000 habitants dans un seul périmètre de Marseille
→ **Extension d'Euroméditerranée (début 2013)**⁸
-

¹ 13014 B **Compléments à l'étude statique de trafic** Document remis par SRL2 en réunion CANL2/SRL2 contre signature le 9/02/2015

² PDU Marseille 2013 – 2023 <http://www.marseille-provence.fr/index.php/editions/les-documents-d-urbanisme/pdu-2/1331-pdu-approuve-2013-2023/file>

³ Projet Stratégique 2014-2018 (Volets 4 et 5)

http://www.marseille-port.fr/fr/Content/Documents/2015/Projet%20strat%C3%A9gique/PS1418_Volets_4_et_5.pdf

⁴ Projet de terminal de Mourepiane

<http://www.marseille-port.fr/fr/Page/Terminal%20de%20transport%20combin%C3%A9%20de%20Mourepiane/16912>

⁵ La Charte Ville – Port (Annexe du Rapport COUSQUER, version V8 bis)

http://www.marseille-port.fr/fr/Page/Ville-Port/16568_GPMM_charte_ville-port.pdf

⁶ Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

https://www.marseille.fr/sitevdm/document?id=14839&id_attribute=48

⁷ La Ville et sa Rocade. Un projet d'infrastructure au risque du temps long, le cas de Marseille

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/pastel-00655943/document>

⁸ Dossier de Presse : Extension d'Euroméditerranée

http://www.euromediterranee.fr/uploads/tx_fapressarea/DPextension.pdf

Les citations exactes de ces diverses sources se trouvent dans le document du CAN L2 : « ARG 1-Agglomération MPM- Hypothèses Trafic à la hausse pour tous (sauf pour le PDU) - 2015-07-09 »

COMMENTAIRES CAN L2 :

- Seul, le PDU déclare que les déplacements vont diminuer (de moins 8% à l'horizon 2020 / de moins 18,9% ou de moins 21,9% selon la SRL2 à l'horizon 2030).
- Seule, la SRL2 prévoit une absence d'évolution des déplacements.
- Ces projets en cours de réalisation, la densification annoncée de la plupart des quartiers de Marseille laissent penser que les déplacements augmenteront significativement dans les années à venir.
- Certains de ces projets montrent également que le taux de 4 à 5% de poids lourds risque lui aussi de connaître une forte inflation.